

Réf: Dossier N° 115600

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DIALLA TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON AZITO, Lot 283, Ilot  
41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLA TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON AZITO, Lot 283, Ilot  
41

Dirigeant(s) : M DIALLA SALFO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06116 du 07/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30571/GTCA/RC/2022 du 07/07/2022

